

Sommaire

1. Genèse du projet

1.1. Exposé du contexte territorial et des besoins qu'il révèle

- Situation géographique et cadre de vie
- Le territoire politique
- Vision Economique
- Environnement Démographique et Social :
- Environnement associatif et culturel : un dynamisme.
- Projets récents, en cours ou à venir
- Besoins non couverts sur le territoire, en lien avec notre projet
- Organismes impliquées sur ce type de problématiques

1.2. Comment le projet est-il né ?

L'idée

Les constats

Le diagnostic

2. Présentation détaillée du projet

En avant présentation

2.1. Nouvelle(s) activité(s) créées

1/ AXE « LIEU de VIE » ou « Lieu pour Vivre ensemble ».

2/ AXE « HEBERGEMENT et RESTAURATION »

3/ Axe « ANIMATION, CREATION et EDUCATION »

4/ Axe « ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE et DEVELOPPEMENT DURABLE »

2.2. Objectifs

Objectif principal

Les objectifs opérationnels

2.3. Publics concernés

2.4. Tarification pratiquée

LES TARIFS

CALCUL DE NOS TARIFS et ACCES A NOS ACTIVITE

2.5. Moyens matériels nécessaires à la réalisation du projet

La Maison du Vic

La bergerie et la grange

La ferme

2.6. Implication des usagers

2.7. Partenaires et sous-traitants

3. Impact du projet en matière d'emploi

3.1. Création ou pérennisation d'emplois

3.2. Pratiques de recrutement

3.3. Qualité des emplois

3.4. Stratégie de pérennisation des emplois créés

4. Echancier et étapes du projet

5. Informations complémentaires à prendre en compte

7- Budgets prévisionnels du projet

7-1 Budget prévisionnel de fonctionnement

7-2- Valorisation des ressources non monétaires

7-3- Répartition des différentes ressources du projet

7- 4- Budget prévisionnel d'investissement

LE PROJET

Créer une Maison Relais d'Accueil, à vocation Sociale, Socio Educative et Solidaire, ouverte à l'intergénérationnel et au multiculturel, pour apprendre à être et vivre ensemble, dans le respect des différences.

1. Genèse du projet

1.1. Exposé du contexte territorial et des besoins qu'il révèle

→ Situation géographique et cadre de vie

- Dans le Nord du Tarn, en zone rurale, précisément au hameau du Vic, à 1,7 km de Monestiés et à 4 km de Carmaux.
- A 30 minutes d'Albi.
- A 1H15 de Toulouse.
- A 1H00 de Rodez.
- A 1H00 de Villefranche de Rouergue

Nous sommes proches de la ville de Carmaux, ancien bassin minier et patrie de Jean Jaurès qui a donné une couleur locale bien particulière.

Les personnes qui vivent ici recherchent et trouvent une qualité de vie, loin du bruit et de la pollution des grandes villes, tout en étant pas trop éloignées non plus pour les commodités de travail ou autres services. Ce territoire possède un cadre naturel riche propice à des belles randonnées pédestres. Une grande richesse du patrimoine encore fort méconnue participe à la richesse de cette Terre et à l'envie de mieux la connaître.

→ Le territoire politique

- C'est une commune, celle de Monestiés où est implantée la maison du Vic.
- C'est un canton, celui de Monestiés (9 communes).
- C'est une Communauté de Communes, celle du Ségala Carmausin (28 communes et près de 13 000 habitants), territoire à la configuration variée et atypique du fait de ses communes rurales qui encerclent Carmaux (multitude de communes de petites tailles).
- C'est la proximité d'une ville, celle de Carmaux, bassin de vie de Monestiés. C'est une ville attractive en terme d'emploi notamment, mais elle fait partie d'une autre Communauté de Communes, la Communauté de Communes de Carmaux (3 communes et près de 15 500 habitants).
- C'est aussi la proximité d'un autre bassin d'emploi, celui d'Albi, pour les communes composant sa couronne à savoir Cagnac les Mines, Le Garric, mais aussi certaines autres (notamment Monestiés, uniquement pour les hommes).
- C'est un Pays, celui de l'Albigeois et des Bastides qui regroupe 125 communes au total.
- C'est un département, le Tarn.
- C'est une région, Midi- Pyrénées.

Cette liste nous montre une complexité bien française, d'emboitements, de chevauchements de différents territoires administratifs ou politiques qui ne facilitent en rien le repérage et la mise en œuvre de projets.

Une forte volonté politique du maire et conseiller général de Monestiés, Monsieur Marty pour dynamiser sa commune et son canton, peut-être pour contre carrer l'ambiance « sombre » du Carmausin.

→ Vision Economique :

- Grand traumatisme encore vivace, de la fermeture des mines, doublé du traumatisme lié à l'échec de Cap Découverte (grand gouffre financier).
- Nous sommes dans une zone rurale, où l'activité agricole reste un point d'ancrage malgré le remplacement de grosses fermes au dépend des plus petites.
- Industries : inexistantes. Attractivité des villes d'Albi et Toulouse. Zone artisanale du Garric qui est un pôle d'attraction (proche de Carmaux).
- Pour le tertiaire, nous le retrouvons concentré dans les pôles urbains de Carmaux et d'Albi. ASEI (500 emplois). Plus gros employeur sur le carmausin.
- Peu d'emplois (20% de chômeurs) sur la Commune de Carmaux : nombreuse population en difficultés financières (chômage, RMI ; travail précaire), notamment chez les jeunes.
- Tourisme bien développé dans le nord du Tarn avec deux pôles forts qui sont Cordes et Monestiés. A Monestiés, lieu culturel (mise au tombeau à la Chapelle St Jacques) qui attire entre 80 000 et 110000 personnes/an. Proximité du chemin de Saint Jacques avec projet d'officialiser un axe secondaire sur le circuit qui passe à Monestiés même.

→ Environnement Démographique et Social :

Population qui vieillit.

- Manque la génération des quadras (fermeture de la mine). On constate une baisse constante du nombre d'habitants depuis plus de 20 ans (Perte de la moitié de la population en 20 ans). 40 % de la population à + de 60 ans (20 % ou 18 % au niveau national et 23 % au niveau régional).
- Le problème en milieu rural, c'est que les retraites sont très faibles, il faut chercher des aides financières complémentaires pour accéder aux maisons de retraite.
- Grande arrivée de personnes de + 60 ans sur le canton : retour pour la retraite d'anciens mineurs, mais aussi arrivée d'anglais retraités.

Renouvellement de la population en cours sur ces trois dernières années avec l'arrivée de nouvelles populations dans le bassin du pays de l'Albigeois et Bastides (Source CAF).

- Le nombre d'enfants de 0 à 6 ans est en augmentation sur 3 ans avec :
- 283 enfants de 0-3 ans en 2003 contre 309 enfants de 0-3 ans en 2005.
- 255 enfants de 3-6 ans en 2003 contre 271 enfants de 3-6 ans en 2005.

Caractéristiques sociales et difficultés.

- Personnes en situation sociale très difficile sur le secteur. Familles éclatées, femmes battues...

- Population étrangère (britannique) importante (de l'ordre de 80 personnes répertoriées à Monestiés), mais n'apparaissant pas sur l'INSEE. Problématique de la langue et difficulté pour s'intégrer. Isolement.
- Pratique du « tout est dû » issue de la culture minière, que se soit pour le social, le médical, le soin (pharmacie et médecins attirés au personnel de la mine). Les personnes aujourd'hui sont perdues car elles ne sont pas du tout dans l'initiative. Cela se ressent sur la mentalité carmausine. A cela s'ajoute une certaine fermeture sur soi avec le dicton local bien connu « Carmausin, tout pour moi, rien pour le voisin ».
- Manque de nombreux services encore lié au fait que la mine s'occupait de tout. La population ne le ressent pas forcément car elle garde une image figée du passé.
- Carmaux vit au ralenti, ce qui est adapté aux personnes âgées. Il n'y a pas de dynamique forte.
- Secteur Cordes/Vaour : Rien pour les jeunes. Personnes âgées très isolées. Secteur en grande difficulté sociale.
- Habitat dispersé : problème de mobilité en particulier pour les jeunes et les personnes âgées.

→ Environnement associatif et culturel : un dynamisme.

- Culturel assez fourni avec depuis un an un engagement du pays à valoriser et dynamiser l'existant. Vie associative très riche sur l'ensemble du pays, mais totalement désorganisée.
- Activités sportives florissantes et milieu associatif dynamique (Carmaux avec l'initiative Imagine Carmaux qui est la fête des associations sur deux journées).
- Pratique de l'intergénérationnel entre le CLSH de Monestiés et la maison de retraite à Monestiés.

→ Projets récents, en cours ou à venir :

- Au lieu dit « le Domaine » à Monestiés : Activités du SIVOM (informations sur différents pôles) + à venir, appartements personnes âgées (25) + Pôle enfance/jeunesse + Pôle associatif...
- Maison de retraite qui se médicalise pour 78 personnes à Monestiés (avec accueil temporaire déjà existant à Salles pour 20 personnes).
- Maison de la santé créée récemment sur Monestiés. Forte politique locale pour le maintien de services sur les bourgs centres.
- Etude pour un deuxième agrément Centre Social de Valdéries sur le secteur qui permettra notamment d'intégrer la compétence sociale à la Communauté de communes du Ségala Carmausin. Projet en cours participatif.
- Mise en place de « Covoituron » sur le bassin du pays albigeois et Bastides pour organiser le covoiturage et valoriser tous les transports en communs existants.
- Cap découverte qui est un pôle de loisirs sportifs installé au cœur d'un bassin minier à ciel ouvert. Ce projet n'a pas eu le développement escompté mais petit à petit, il commence à s'inscrire dans le paysage local avec notamment sa partie sportive (ski sur herbe, ski nautique, piscine, piste de skate...) et sa partie culturelle (salle de concert, hôtel restaurant...).

→ Besoins non couverts sur le territoire, en lien avec notre projet :

- Enfants placés par l'ASE et institutions type MECS sur le nord du Tarn (pour l'instant): Manque de structures relais pour les week-ends, vacances ou pour des séjours dits de rupture.
- Besoin de lieux relais pour les institutions accueillant des personnes handicapées mentales pour week-end ou séjours vacances (sur le Tarn et le Toulousain).
- Recherche de lieux relais pour personnes en post-cure (association Toulousaine de Clémence Isaure).
- Manque d'un lieu d'accueil pour des personnes qui ont besoin d'écoute et de soutien, en dehors du réseau organisé de l'UT de Carmaux (conseil général) et du travail réalisé au sein des différents centres sociaux du secteur.
- Il existe très peu de lieux pour personnes à mobilité réduite dans le secteur, pour un accueil de jour ou pour des séjours de relais ou vacances. Demande existante.
- Peu de soutien pour les personnes qui accompagnent des personnes malades notamment vieillissantes (époux, épouse ou parents). Epuisement de l'aidant pouvant dériver parfois sur de la maltraitance.
- Problèmes pour les personnes handicapées vieillissantes (parents trop âgées). Où vont-ils ? Les maisons de retraites ? Ils sont trop jeunes. CAT de Sérénac : Toute une génération à l'âge de la retraite aujourd'hui (jamais arrivé). Que vont-ils devenir ?
- L'hébergement de groupes (hébergement collectif) n'existe pas sur ce secteur. Il y aurait notamment besoin d'un lieu étape pour les randonneurs de Saint Jacques.
- En lien avec la dynamique locale existante, l'étude du 2° agrément pour un centre social et le travail lancé par le Pays, besoin de lieux porteurs de dynamiques culturelles et socio éducatives qui participent à la vie de ce territoire.

→ Organismes impliqués sur ce type de problématiques

Pour des actions se situant sur de l'accueil/accompagnement de jour, des animations ou du soutien aux porteurs de projets:

- Le centre social de Valdéries qui applique une politique de territoire sur l'ensemble de la communauté de communes du Ségala Carmausin (avec 2° agrément en cours qui va officialiser et développer le travail de mise en réseau déjà amorcé depuis plusieurs années).
- Les centres sociaux de Carmaux, Cordes et saint Juéry.
- L'Association de l'Envol de la Licorne qui propose des animations pour une rencontre entre personnes handicapées mentales et les autres.
- Les offices de Tourisme de Monestiés, Cordes et Carmaux.
- Le réseau d'associations locales.
- La Maison du Département de Carmaux (anciennement appelé Unité Territoriale. Conseil Général).
- Le pays de l'Albigeois et des Bastides.

Pour des actions d'accueil avec hébergement et repas et accompagnement sur du relais.

A notre connaissance, il n'en existe pas. Il y a de nombreux CAT, MAS, IMPRO ou autres instituts spécialisés sur le secteur qui travaillent sur l'accueil permanent, sur de grosses unités de vie et non dans l'état d'esprit du relais « familial ».

1.2. Comment le projet est-il né ?

L'IDEE

- L'idée a été soumise, en octobre 2004, par Françoise Bastié qui a proposé à d'autres personnes ce projet qu'elle avait intitulé « I Have A Dream », en référence avec le célèbre discours de Martin Luther King, prononcé le 28 août 1963.

Françoise Bastié de par son cheminement professionnel (dans les secteurs du social et du socio culturel, avec un mémoire dans le cadre de son DEFA intitulé : Quelle organisation possible, pour une structure socio-éducative, en milieu rural, en lien avec le développement local ?) et personnel (forte sensibilité au respect de notre planète et aux êtres qui la peuplent) a eu le désir de proposer un lieu nouveau de rencontres, de partage pour « tous », qui serait le plus ouvert, le plus transversal possible et qui pourrait permettre aux personnes d'être soutenues dans leurs initiatives de vie.

Son désir était que ce projet soit porté par différentes personnes qui se retrouveraient dans cette nouvelle façon de voir les choses. L'idée étant qu'à plusieurs locomotives on est plus fort pour conduire un train... Même si ce n'est pas toujours facile pour s'entendre sur la voie à prendre...

Suite à cette étape, quatre personnes (mesdames, Bénazech, Françon, Durand et Pérochon) ont affirmé leur désir de travailler sur ce projet.

- De 2005 à 2006, durant 18 mois, ces cinq personnes se sont retrouvées pour travailler sur ce projet (Réflexion, réécriture du projet à 5, rencontres, recherche d'un lieu...).

- Le 13 Novembre 2006, création de l'association « ET POURQUOI PAS ? » et première AG constitutive, avec un lieu qui nous était proposé dans le nord du département du Tarn.

- Fin Février 2007, durant un mois, réalisation d'un diagnostic pour étudier l'opportunité ou pas d'installer ce projet sur ce territoire.

- Avril 2007, début de la période expérimentale qui durera jusqu'à fin décembre pour bien évaluer l'opportunité de s'installer sur ce secteur.

- Juillet 2007, ouverture de ce lieu après avoir équipé cette maison à 95% grâce aux dons ou aux prêts (lits, armoires, matelas, lingerie, meubles, vaisselles, appareil ménagers...). Tout le travail s'est reposé uniquement sur l'énergie des bénévoles et en particulier de deux personnes parmi les cinq. Démarrage de l'accueil de quelques personnes parallèlement à un gros travail d'investigation (nombreuses visites et contacts) pour nous faire connaître et mieux appréhender le territoire.

- Décembre 2007 : Fin de la phase expérimentale. Départ de 3 personnes qui s'étaient impliquées jusqu'à présent et seule, de l'équipe initiale, reste Françoise Bastié qui continue de penser que ce lieu est porteur du projet dans sa globalité. Enormément de contacts favorables, d'éléments concrets, comme l'acquisition possible de la ferme voisine, laissent à penser que cette Maison du Vic pouvait poursuivre son accueil. D'ailleurs, mi décembre, l'association reçoit la confirmation d'une subvention de 8000 € de l'Archipel des Utopies, suite au dossier que nous leur avons envoyé, pour le soutien à la création de quatre postes de permanents. Avec cette somme nous ne pourrions prétendre qu'à deux postes.

- Début 2008 : Implication qui se confirme de la part d'autres adhérents qui étaient déjà présents, mais qui n'avaient pas eu la disponibilité pour le faire. Une nouvelle équipe se forme avec l'arrivée ou plutôt la confirmation d'une deuxième permanente, Brigitte Picardat qui s'était déjà bien investie en 2007.

- Mars 2008 création du premier emploi en contrat aidé (CAE) au SMIC sur 30 heures hebdomadaires pour Françoise Bastié.

- Avril 2008 : Refus du conseil général de financer le poste (en Contrat d'Avenir) pour Brigitte Picardat, pour le motif que nous ne pouvions pas faire la preuve d'assurer la pérennité de ce poste. Nous avons fait appel et nous avons fait intervenir le Conseiller Général de Monestiés, Monsieur Denis Marty. Nouveau refus, pour les mêmes raisons et parce qu'il ne restait plus que quatre postes à pouvoir (réponse donnée à notre conseiller Général). Grosse déception. Pour soutenir son travail de permanente bénévole, l'association décide de lui octroyer une bourse pour une formation en CNV (Communication Non Violente) qu'elle souhaitait effectuer avec son contrat. Cette formation se déroule en Suisse et le coût correspond à l'aide financière que l'association aurait du restituer pour le complément de son salaire. En janvier 2009, Brigitte Picardat va pouvoir prétendre à un CAE. Son dossier est en cours d'étude avec son conseiller ANPE.

- Depuis, le projet progresse en fonction des personnes que l'on accueille et qui s'impliquent. L'équipe « permanente » de la maison du Vic est constituée aujourd'hui de quatre personnes avec Brigitte Picardat et Françoise Bastié, en tant que permanentes et Stéphane Bastié (Président) avec Laurent Terral (Membre du Conseil d'Administration), en tant que soutien bénévoles. Josiane Jimenez qui est accueillie à la Maison du Vic, assure aussi une fonction de bénévole, notamment en tant que membre du Conseil d'Administration.

- Au 1^o décembre, une nouvelle permanente va intégrer la maison du Vic, Maryvonne Blanchet-Voyet. Elle va dans un premier temps s'impliquer de manière bénévole et vérifier son adéquation ou non au projet. Suite à cette période pour elle et dans la mesure où cela s'avèrerait positif, l'association l'engagerait en tant que troisième permanente (prévu en juillet 2009).

LES CONSTATS

Constat 1 : Dans notre système français où les uns sont considérés comme bien portants et potentiellement productifs et les autres comme malades et non productifs, la scission qui s'opère entre les deux catégories de personnes a des conséquences négatives, de part et d'autre. La méconnaissance entraîne un sentiment mutuel de peur et de rejet. De là, découle un fonctionnement social basé sur l'assistanat, l'accueil cloisonné, la solitude et la culpabilité.

Nous nous proposons de répondre à cette problématique par :

- 1) Un accompagnement et une réelle écoute qui redonnera à la personne la dimension véritable de sa propre valeur et de son potentiel quelque soit sa difficulté ou son handicap. Cela permettra à chacun de retrouver l'estime de soi, sa propre autonomie et par là même une liberté de choix et d'agissement.

- 2) Un entourage chaleureux composé de personnes différentes, porteuses chacune de ses richesses et de ses faiblesses. Accueillants et accueillis sont mutuellement solidaires tant dans les situations difficiles que dans les bons moments de partage.
- 3) Un lieu ouvert, familial, favorisant la mixité des publics et la rencontre intergénérationnelle à travers des actes quotidiens ou des activités ponctuelles.

Constat 2 : Pour plus de « lisibilité », notre système actuel a tout sectorisé : les êtres humains, mais aussi les pôles d'activités. Cette attitude a pour conséquence d'une part, de limiter la relation entre les êtres selon qu'ils soient jeune, vieux, malade mental, handicapé physique, femme battue, homme élevant seul ses enfants, dépressif, Rmiste... Cela génère de l'isolement et de l'enfermement pour ces personnes que l'on « classe » dans des catégories, où il est toujours difficile d'en sortir et où en découle bien souvent, en plus de la problématique vécue, une grande souffrance. Et d'autre part, le fait de tout sectoriser dans notre organisation sociétale (secteurs du social, du socioculturel, des arts, du soin, du tourisme, de l'écologie, de l'économie, de la politique...) empêche bien des fois de créer des synergies créatrices, reposant sur les qualités et compétences de chacun des pôles, dont notre système tout entier a besoin aujourd'hui.

Nous nous proposons de répondre à cette problématique par :

- 1) Un accueil le plus large possible des personnes, quelque que soit leur « étiquette », faisant en sorte de trouver une harmonie et un équilibre dans l'accueil des personnes entre elles
- 2) Une proposition d'une organisation transversale de différents secteurs tels que : Lieu de vie, Tourisme, Hébergement, Restauration, activités Artistiques et Socioculturelles, Activités Economiques, activités liées au respect de l'Environnement, activités Solidaires...) sur le lieu même et/ou en lien avec l'extérieur, afin d'apporter l'ouverture, par une diversité de propositions internes, invitant à créer du lien avec le cadre environnant.

LE DIAGNOSTIC

Nous avons réalisé un diagnostic participatif avant de nous installer dans ce lieu et sur ce territoire, pour vérifier l'adéquation et l'opportunité d'installer notre projet sur ce secteur que nous n'habitons pas à l'époque (les porteurs de projets sont originaires du Sud du Tarn et de la Haute Garonne).

Nous nous sommes appuyés sur 23 entretiens et sur des études déjà réalisées en amont qui nous avaient été fournies par le pays de l'Albigeois et des Bastides, le centre social de Valdéries, ainsi que sur les données de l'INSEE et de sites Internet, notamment celui du Conseil Général et de la DDASS.

Ce diagnostic a été suivi d'une période expérimentale de neuf mois (Avril à décembre 2007) où nous devons vérifier trois axes, avec l'objectif fort de valider ou non, le projet en ce lieu, à l'issue de cette période :

Axes à étudier :

- La confirmation ou non de l'accueil favorable de notre projet sur ce Territoire, en particulier accueil politique.

- L'adéquation du lieu que nous avons nommé « la Maison du Vic », au projet dans sa globalité, constitué d'une maison reconstruite aux normes et d'une Bergerie avec Grange à rénover.
- La précision pour les personnes engagées dans ce projet de leur place ou pas dans ce projet (vérifier la cohérence entre leurs projections et la réalité du vécu).

2. Présentation détaillée du projet

En avant présentation

L'idée générale est d'être une **Maison Relais du Vivre Ensemble**. Par ce projet, nous proposons à notre société d'imaginer l'organisation du système différemment, qui serait un équilibre entre verticalité et transversalité, en proposant d'autres manières, d'autres expérimentations « d'être et de vivre ensemble dans le respect des différences ».

En effet, dans ce projet, nous sommes à la rencontre de différentes structurations verticales de notre système, connues et reconnues, telles que :

- Lieu de Vie.
- Famille d'accueil.
- Foyer Logement.
- Auberge de Jeunesse ou gîtes de groupes.
- Chambres d'hôtes, tables d'hôtes.
- Centre social, MJC ou foyer rural.

Nous proposons au bout du compte de les faire se rencontrer en un lieu, pour créer une nouvelle structuration, qui n'a évidemment pas d'appellation officielle aujourd'hui. Et d'ailleurs, est-il souhaitable d'en avoir une ? Cela serait certainement plus facile en terme de lisibilité pour les personnes extérieures au projet. Le système pourrait alors nous mettre dans une case. Mais justement, n'est ce pas un risque d'enfermement pour ce projet qui souhaite garder une ouverture et une liberté maximale ?

Ce lieu déjà très large et ouvert au niveau interne, souhaite être lui-même relié à son environnement, pour créer un réseau de partenaires à différentes échelles (locale, du pays, du département, de Midi Pyrénées, de la France, de l'Europe et qui sait...).

Nous nous situons dans le champ de l'innovation et dans ce cadre là, notre travail est de promouvoir cette proposition à l'ensemble de notre société ; dans un premier temps, sur la région Midi-Pyrénées et ensuite d'élargir au territoire Français.

Dans ce champ là, la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) de Midi-Pyrénées, en lien avec CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) est venue nous interviewer début novembre, pour que nous fassions partis des 12 premiers projets associatifs en Midi Pyrénées, reposant sur les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, pour nous faire connaître et nous soutenir ainsi dans notre développement.

2.1. Nouvelle(s) activité(s) créées

Notre projet repose sur une transversalité de quatre axes proposés.

1/ AXE « LIEU de VIE » ou « Lieu pour Vivre ensemble ».

⇒ Un « lieu de vie » de type familial, travaillant autour des valeurs d'entraide, de partage, de solidarité, d'échanges, où chacun se sente concerné par les actes de la vie quotidienne.

⇒ Une structure relais en mesure d'accueillir :

- Des personnes (enfants, ados ou adultes) vivant en institution qui souhaitent passer des vacances, un week-end et qui recherchent un relais « familial » dans leur vie.

- Des personnes traversant des difficultés personnelles ou familiales qui ont besoin d'être soutenues ou tout simplement accueillies.

- Des personnes souffrant de solitude ou en convalescence (post cure ou autre), qui ont besoin de se poser, de se ressourcer, avant de poursuivre leur route ailleurs.

⇒ Un tremplin pour rebondir dans la vie, en proposant une démarche visant l'autonomie de la personne et favorisant l'insertion.

⇒ Un espace Rencontre pour tous (personnes accueillies et personnes vivant sur le secteur) avec : ludothèque, espace d'écoute musicale, Cyberspace, lecture...

2/ AXE « HEBERGEMENT et RESTAURATION »

⇒ Pour se ressourcer, passer des vacances à la campagne, de façon individuelle, entre amis ou en famille (vacanciers sur le secteur, randonneurs...).

⇒ Pour être hébergé ponctuellement : personne(s) nouvelle(s) sur le secteur cherchant un logement, stagiaires dans une entreprise locale, étudiant(es), familles de résidents, artistes...

⇒ Pour les participants aux stages organisés par nos soins ou en résidence.

3/ Axe « ANIMATION, CREATION et EDUCATION »

⇒ Ateliers/stages de développement personnel proposés au travers de différentes disciplines en individuel et/ou en collectif (yoga, relaxation, arthérapie, arts martiaux...).

⇒ Ateliers/stages d'expression et de créativité (chant, conte, danse, théâtre, musique, arts plastiques...).

⇒ Organisation de soirées à thèmes (réflexions, débats, conférences), culturelles (soirées « Chantons sous les toits » ou veillées conte et de fêtes (fête de l'association début juillet)...

⇒ Animations sportives (randonnées pédestres, VTT avec sensibilisation à la nature et découverte du patrimoine) et ludiques (soirées jeux).

A venir :

⇒ Réflexion en cours pour la création d'ateliers qui s'adresseraient à des enfants ou des jeunes déscolarisés (en partenariat avec la MECS St Jean à Albi) et sur la création d'un jardin d'enfants Montessori.

⇒ Réseau d'échange réciproque de savoirs, savoirs faire et savoirs être (en lien avec celui créé à Carmaux par la responsable du centre social).

⇒ Sorties culturelles, découverte de sites, réalisation de voyages à visée « solidaire », d'échanges culturels (notamment avec le Zaïre et l'association RAIN), avec d'autres régions, d'autres pays...

4/ Axe « ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE et DEVELOPPEMENT DURABLE »

⇒ **Soutien au développement de la culture biologique** (légumes, plantes aromatiques...) en lien avec l'AMAP du Céro (créée en juillet 2008 en soutien à deux jeunes agriculteurs maraîchers).

Possibilité à l'avenir d'étendre à d'autres producteurs ce concept (maraîchage, élevage bio ou dans l'agriculture raisonnée et contrôlée).

A venir :

⇒ **Création d'une antenne de « services à la personne » :**

- Aide à la personne malade, âgée, handicapée ou en fin de vie.
- Garde d'enfants.
- Ménage, jardinage, petits travaux...

⇒ **Création d'une coopérative d'achat, de production et de vente avec :**

- Produits bio, produits du terroir respectant l'environnement, en lien avec les producteurs locaux dans l'idée des circuits courts.
- Artisanat d'art.

N.B : Ce dernier axe (axe 4) est porteur d'emplois, en particulier pour des personnes en grande précarité. Nous ne pourrons développer cet axe que lorsque nous aurons pu établir une base solide, avec la rémunération des permanent(e)s du projet.

2.2. Objectifs

Objectif principal : Apprendre à être et vivre ensemble dans le respect des différences et de toute vie sur Terre.

Ce projet a pour objectif de s'adresser à toute personne qui aurait besoin d'un soutien dans sa vie, quelle que soit son projet, sa fragilité, chronique ou passagère, en dehors de tout critère d'âge, de sexe, de nationalité, de condition sociale, de religion (ou non religion), dans la mesure où ce qui est proposé à la Maison du Vic, correspond à ses besoins ou ses attentes.

Il souhaite :

- Être un laboratoire vivant pour « Apprendre à être et vivre ensemble dans le plus grand respect des différences et de toute vie sur Terre ».
- Expérimenter un système social mettant l'évolution et l'épanouissement de l'être humain au centre de toute chose.
- Il se propose d'être une réponse au besoin de créer du lien entre les personnes, lien nécessaire à la cohésion de toute société. Il a le souci d'être proche des besoins et de la réalité d'aujourd'hui.

Les objectifs opérationnels :

- Permettre la rencontre, l'échange, le partage en favorisant une mixité sociale, culturelle, entre toutes les générations. Aller vers une relation vraie et riche entre tous, afin de rompre l'isolement et éviter l'enfermement et la stigmatisation de ceux qui souffrent ou qui se sentent exclus. Permettre à chacun de découvrir "Qui il est" et en soutenant "Qui il souhaite devenir", dans le plus grand respect des valeurs humanistes.
- Participer à une réflexion plus large concernant l'avenir de notre société et de notre planète, en devenant acteur des propositions qui pourront en découler.
- Proposer un lieu vivant, porteur de créativité et outil d'animation qui réponde aux besoins du territoire sur lequel il est implanté. Il participe à la politique du développement local, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés et en complémentarité de l'existant.
- Soutenir des porteurs de projets, des associations existantes, des nouveaux lieux ou des lieux existants, des personnes, qui partagent ces idées, avec la création d'un réseau d'entraide solidaire.
- Être porteur d'emploi :
 - o Pour l'équipe permanente dans un premier temps afin d'assurer la pérennité de ce lieu.
 - o Dans un deuxième temps, pour des personnes en difficulté sociale, avec possibilité d'un retour à l'emploi par le biais de chantiers d'insertion, des chèques emplois services universels, chèques associatif ou autre.

2.3. Publics concernés

Notre principe est de rester très ouvert sur le type de publics accueillis, puisque c'est le propre de notre projet. Nous ne souhaitons, à priori, écarter personnes.

Le critère d'accueil à la Maison du Vic est basé, pour les personnes accueillies, sur la capacité à respecter, la philosophie de ce lieu, ce qui y est créé et les personnes qui y vivent et à y trouver « leur » place. Et pour les personnes accueillantes, cela repose sur leurs propres compétences et disponibilité à l'accueil de ces personnes.

Un échange au préalable est toujours réalisé (sauf sur des cas d'urgence) de manière à ce que accueillis et accueillants se rencontrent pour un premier contact et sentent réciproquement si le lien et l'accueil sur ce lieu est adapté. Nous faisons aussi attention aux personnes déjà présentes ou qui le seront sur la période d'accueil et à l'équilibre à respecter entre tous, dans ce lieu.

Nous avons accueilli à ce jour :

- Des enfants, des adolescents et jeunes adultes en week-end ou en vacances, issus de structures sociales (MECS/ASE). Possibilité de 1 à 3 enfants/jeunes en week-end et 4/6 en vacances sur quelques jours. (en 2008, ils ont été 14 à venir au Vic et étaient âgés de 6 à 20 ans).
- Des adultes, familles en vacances dans la région et /ou venant participer à un stage organisé dans nos locaux (Cet été on a touché une trentaine de personnes adultes et une dizaine d'enfants).
- Des enfants ou adultes handicapés psychiques, en week-end, en vacances ou sur le temps d'un goûter (10 enfants avec leurs éducateurs). On accueille une personne handicapée psychique, en hébergement et une autre qui vient prendre une ou deux fois par semaine, le repas du midi et qui vit en famille d'accueil dans l'Aveyron.
- Des personnes en recherche d'un logement ponctuel, financièrement accessible (10 personnes ont utilisé cette possibilité sur des périodes allant de un jour à 13 mois).
- Des personnes seules, ayant besoin de se ressourcer ou simplement de lien, qui viennent en journée, (une vingtaine au total).
- Des personnes sur des temps de soirées ou dans le cadre d'ateliers proposés par l'association (soirées jusqu'à 50/60 personnes en été et 20/40 en hiver).
- Des personnes de passage, des amis, des amis d'amis, qui viennent découvrir ce lieu...

Nous envisageons d'accueillir :

- Des familles en difficulté, ayant besoin de soutien (prévu en 2009).
- Des femmes souffrant de maltraitance.
- Des artistes en résidence.

Et dès que nos locaux le permettront (mise aux normes envisagée pour 2009) :

- Des personnes âgées en vacances, souffrant de solitude, en convalescence. (1 personne ou 1 couple).
- Des personnes handicapées moteurs (même si nous avons déjà accueilli une personne par deux fois cet été. Mais la chambre actuelle ne possède pas de sanitaire adapté (en projet pour 2009). Cette chambre pourrait aussi accueillir des personnes âgées ou en convalescence. Nous envisageons de créer en plus, deux autres chambres, dans la ferme que nous achetons (extension du projet) pour 2/4 personnes.

Notre capacité d'accueil actuelle :

Elle est aujourd'hui de 15 personnes maximum avec :

- 2 à trois personnes sur du long terme (Plus d'un mois).
- 2 à 3 personnes de plus sur des temps réguliers comme en semaine ou le week-end.
- Et plus ponctuellement, sur des temps de vacances, ou parce que les personnes sont en vacances (donc cela peut être en semaine), des groupes jusqu'à 12 personnes.

2.4. Tarification pratiquée

LES TARIFS

1/ Tarifs de base pour accueil ponctuel :

- La nuitée en chambre est de 30 €(que se soit pour 1 ou 2 personnes + 10€pour une 3°).
- La nuitée en dortoir est de 10 €par personne.
- Draps : + 4€
- Pour les repas, c'est 10 €
- Le petit déjeuner à 4 €

- En sachant qu'il est tout à fait possible d'apporter de quoi manger et de se faire à manger. Dans ce cas nous demandons 3 €par jour pour l'utilisation de ce qu'on a appelé les "communs" (cuisine, buanderie...).

Réduction :

- De 5 jours à 7 jours, nous proposons une ristourne de 15 % sur le prix total journée.
- A partir de 8 jours, nous proposons une ristourne de 20 % sur le prix journée.

Remarque : Pour 1 personne qui ne prendrait qu'un lit en dortoir (10€), aucune ristourne ne sera faite.

2/ Tarifs de base, en chambre, au mois.

- Pour les deux grandes chambres, on demande **350€ pour 1 personne et 400€ pour 2.**
- Pour la petite chambre, on demande **300€ par mois pour 1 personne et 350€ pour 2.**
- Pour chambre dortoir à l'étage, on demande **280€ par mois pour 1 personne.** Dans ce cas la personne accepte que très ponctuellement (sur un week-end ou sur un stage), d'autres personnes puissent venir dormir.

Remarque : Une demande d'allocation logement est possible pour les personnes hébergées en chambre. Un dossier est à monter auprès de la CAF, avec la structure.

3/ Tarif Accompagnement avec accompagnement inclus :

- Tarifs de base demandés et souhaités : 50€à 70 €jour (MECS, ASE, Institutions, Lieux de vie) sur des périodes courtes.
- 90 €sur des situations d'urgence.

4/ Ateliers proposés (voir notre site pour exemples de prix pratiqués) : Se fait en fonction de l'animateur et de l'activité. Si l'animateur est le permanent du lieu, alors l'association demande une participation financière libre, à la juste appréciation de chacun. Possibilité aussi

pour les personnes qui ne pourraient pas donner de l'argent de proposer un échange à l'association.

5/ Stages proposés (voir notre site pour exemples de prix pratiqués) : Le tarif est négocié avec l'animateur pour éviter des stages onéreux. Les animateurs quand ils ont atteint le minimum de participants souhaités, offrent aux résidents du moment, la possibilité de participer au stage si cela les intéresse.

6/ Temps d'écoute, de suivi ou d'accompagnement actif des personnes en demande ou des porteurs de projets comme avec l'AMAP, l'école Montessori, l'association de l'Envol de la Licorne, l'association RAIN à Toulouse qui souhaite créer un lieu d'accueil pour des enfants au Zaïre... Ce temps de travail est aujourd'hui totalement une activité bénévole de notre association. Etant donné le temps de plus en plus grand que nous lui consacrons, il sera pour nous nécessaire d'étudier une possibilité de reconnaissance de ce travail, soit auprès des collectivités locales et organismes d'état ou soit auprès de fonds privés, de donateurs.

CALCUL DE NOS TARIFS et ACCES A NOS ACTIVITES

Nos tarifs ont été calculés au plus bas afin de permettre aux personnes qui ont de petits revenus de pouvoir participer à ce que nous proposons.

- Pour le prix des chambres en hébergement sur plusieurs mois, nous avons proposé des tarifs qui font qu'avec l'Allocation Logement il reste très peu à la personne à payer et d'autre part avec l'idée que pour 4 chambres nous couvrons les frais de fonctionnement de la structure soit 1200€/mois. Nous allons mettre une chambre aux normes handicap qui nous donnera la possibilité soit d'accueillir une personne ou couple handicapé moteur, soit une personne âgée ou couple (qui pourra(ient) bénéficier de l'APA). Pour les personnes à mobilité réduite nous n'avons pas encore fait de recherches pour étudier les possibilités d'aides auprès de ces personnes (en plus de l'Allocation Logement et de la pension Adulte Handicapée).
- Pour le prix des chambres en occasionnel, nous nous sommes basés sur le tarif le plus bas, proposé dans les auberges de jeunesse (1 sapin) soit 10 € et 15€ en chambre individuelle.
- Pour le prix des repas, sur les tarifs pratiqués par une structure dans le Tarn que nous connaissons bien (La Pouzaque), qui propose des classes de découverte et des séjours sur le respect, la découverte de la Nature et de l'environnement et qui s'adressent à des populations proches des nôtres.
- Pour les stages et ateliers, en fonction de ce qui se pratique localement et du souhait des animateurs, pour que cela soit juste aussi pour eux.
- De nombreuses activités restent totalement gratuite : fêtes, soirées jeux, soirées contes, consultation d'internet et possibilité d'appels téléphoniques illimités sur les fixes, accueil, écoute et accompagnement des personnes, repas partagé, chacun apportant quelque chose de chez lui... C'est aussi très important pour notre projet.

Nous partons du principe que nous avons tous quelque chose à partager. Pour les personnes les plus démunies, nous les invitons à participer à la vie du lieu (jardin, petits travaux) en échange de l'accueil et des activités que nous proposons.

Ensuite, nous les accompagnons dans leur démarche pour des demandes d'aides financières, en ce qui concerne actuellement l'AL ou nous les orientons auprès des services sociaux.

2.5. Moyens matériels nécessaires à la réalisation du projet

La Maison du Vic

Actuellement toute notre activité est centrée sur cette maison, de 220 m² habitable, totalement reconstruite suite à un sinistre par le feu, il y a huit ans et qui avait été pensée pour être un foyer logement. Nous avons eu juste à poser des extincteurs pour la mettre aux normes de sécurité (fait en mars 2008). Cette maison possède un bail emphytéotique (il reste 85 ans) qui appartient à Mme Colette Chevreux, elle-même responsable d'un lieu de vie pour personnes en très grande difficulté sociale, le Foyer Schweitzer et cela depuis 42 ans. Cette maison du Vic lui avait été donnée pour qu'elle puisse y proposer un projet d'accueil pour des personnes en ayant besoin. Suite à l'incendie et à la reconstruction de ce lieu grâce à l'assurance de la maison, Colette Chevreux n'a plus eu l'énergie d'y proposer quelque chose.

Lorsque nous recherchions un lieu, cette maison était libre et « attendait » au bout du compte qu'on s'y intéresse. Durant un an (d'avril 2007 à Mars 2008), ce lieu nous a été prêté (on a juste payé les charges de manière à ce que cela ne coûte rien à Colette), en échange de deux jours par semaine où nous allions l'aider au foyer Schweitzer, notamment pour s'occuper de Marco, adulte lourdement handicapé puisque trisomique, aveugle et sourd. Depuis Avril 2008, nous sommes locataires pour un loyer de 600 €

Description :

- Il y a une cuisine équipée familiale et un séjour avec cheminée, où nous avons installé un coin internet, un coin ludothèque et bibliothèque.
- Il y a 5 chambres, dont un dortoir de sept lits et une chambre qui peut aussi accueillir 5/6 personnes. Il y a une chambre au ré de chaussé, que nous comptons équiper d'un coin sanitaire adapté à des personnes handicapées moteurs, d'ici l'été 2009). Nous avons gardé une sixième chambre de 32 m² sous les combles, pour en faire une salle d'activités (relaxation, chant, conte, peinture, terre, séance cinéma...).
- Il y a des caves au sous sol avec un espace buanderie et chaufferie et qui nous donne des possibilités de rangement + un atelier « jardinage ».
- Il y a un grand jardin, où nous cultivons nos propres légumes de façon biologique, avec des espaces verts, des arbres tout autour de la maison et où l'été nous pouvons planter des tentes pour les permanents ou pour les amis de passage ou les enfants et les jeunes en vacances. Nous projetons de faire un espace sanitaire dans l'une des caves avec douche et WC pour l'accueil camping.

Équipement : Notre association étant toute jeune, nous n'avions que quelques euros dans nos caisses (cotisations de nos premiers adhérents) pour démarrer le projet. Deux adhérents, membres fondateurs de l'association ont prêté la somme de 3000 € en 2007, qui a pu être remboursée en 2008, dès que la trésorerie l'a permis. Ainsi, l'équipement a pu se faire, en très grande partie, grâce à des dons ou à des prêts, en nous appuyant sur notre réseau relationnel. Nous avons tablé sur la surabondance qu'il y a dans bien des maisons et en trois mois nous avons réussi à équiper la Maison du Vic, pour accueillir jusqu'à 15 personnes. Nous avons dû investir dans une machine à laver le linge et à laver la vaisselle (achetées à Emmaüs Insert d'Albi) et dans un peu de lingerie (couettes, housses de couette...). Environ, 1000 €. De plus les personnes qui viennent vivre quelque temps à la Maison du Vic apportent aussi leurs propres matériels ou meubles, quand c'est nécessaire, ce qui fait qu'aujourd'hui ce lieu est pourvu de tout ce qui est nécessaire à un bon fonctionnement.

Travaux à venir en 2009 : Un total de 10 500 €.

Ce ne sont que des estimations, aucun devis n'a été encore réalisé.

- Sanitaire dans chambre pour personnes à mobilité réduite : **3 000 €**
- Peinture de l'ensemble des murs à l'intérieur de la maison: **1 500€**
- Installation de chenaux pour récupération des eaux pluviales venant du toit : **1 000 €**
- Création d'un espace sanitaire dans la cave : **3 000€**
- Réparation gouttière local poubelle : **2 000€**

L'ensemble de ces travaux pourraient être pris en charge par des bénévoles de l'association et des chantiers de jeunes comme avec l'association Uni Cité qui gère le service civil de jeunes volontaires durant 6 à 9 mois (une antenne va s'installer sur la ville d'Albi en décembre. Nous avons déjà pris contact avec eux).

- **Pour l'exercice 2010** : Isolation des murs de la maison pour économiser du chauffage très onéreux (au gaz) : **15 000 €** (avec une partie qui sera remboursée par l'état). Sera réalisée par une entreprise privée.

La bergerie et la grange

- La bergerie, au plafond très bas, sert uniquement pour l'instant de rangement. A voir quelle utilité cet espace pourra avoir au cours du développement du projet (peut-être un espace de création artistique, un local pour la coopérative...).

- La grange, au dessus de la Bergerie (50 m2 avec plafond très haut). Nous avons effectué les premiers travaux avant l'été 2008, pour qu'elle puisse être aux normes d'un accueil de 50 personnes. Il manque à cet espace le revêtement du sol, l'isolation et le chauffage. Cet espace est prévu pour les activités culturelles, les stages ou ateliers, les repas...

Les travaux avant l'été : Ils ont été réalisés par des bénévoles de l'association (maçonnerie, chaux, électricité pour un investissement de 1000€).

Les travaux à venir : Une partie pourrait être réalisée dans le cadre de chantiers d'insertion ou de chantiers de jeunes et une autre partie, par une entreprise privée.

Estimation des travaux à venir (revêtement du sol, l'isolation et le chauffage) : **15 000 € à 25 000 €**, en fonction du choix d'isolation et de chauffage.

La ferme

Achat de la ferme qui jouxte la grange. Pour 40 000 € Espace de 300 m2 (sans terre). Cet achat devrait se clôturer en janvier 2009. L'achat sera financé sur les fonds propres de deux personnes impliquées dans le projet. Cet espace est indispensable pour pouvoir mener à bien l'ensemble du projet car actuellement, notre développement ne peut se prévoir que de manière limitée. C'est en octobre 2007 que cette vente s'est présentée et elle a d'ailleurs été décisive dans le choix d'implanter le projet sur ce lieu. Cette ferme sera donnée ou mise à disposition de l'association. La meilleure solution est en cours de réflexion avec l'accompagnement de FACT CONSULTANTS.

Prévisions d'aménagement : Dans cette ferme, il est prévu de faire un espace pour les permanents, une ou deux chambres pour accueillir des personnes à mobilité réduite et un

hébergement collectif pour une quinzaine de personnes. Si tout se déroule au mieux de nos prévisions, dans trois ans nous devrions pouvoir compter sur cet espace pour l'extension du projet. Du côté cela allègera la Maison du Vic qui sera plus réservée en tant qu'espace de vie pour les personnes en hébergement long ou pour des personnes venant régulièrement les week-ends ou vacances (adultes/enfants).

Estimation du coût de rénovation : 350 000 €

Estimation du coût d'aménagement : 30 000 €

2.6. Implication des usagers

L'implication des usagers se fait en fonction de leur envie et de leur motivation à participer à la vie du lieu ou voire même à l'élaboration du projet.

En effet, nous proposons à toute personne qui vient passer du temps avec nous de participer soit à l'élaboration des repas, soit au ménage, soit au jardin, soit à de petits bricolages ou à s'occuper des animaux (chiens et chats pour l'instant). Tout cela permet à ce lieu de vivre et petit à petit de se construire, tous ensemble.

Pour l'une d'entre elle, nous lui avons proposé de participer au conseil d'administration, ce qu'elle a accepté.

Nous sommes convaincus de l'importance d'associer les personnes qui viennent au Vic au projet, parce qu'il est l'affaire de tous et c'est en particulier vrai pour les personnes qui se retrouvent dans des périodes de reconstruction personnelle. Souvent nous leur disons que ce projet c'est tous ensemble que nous le créons, avec les idées et la disponibilité de chacun. Qu'il ne sera au bout du compte que ce que nous le ferons.

Nous avons aussi deux personnes qui ont réalisé des stages de 15 jours et 1 mois dans le cadre d'une réflexion sur leur orientation professionnelle, en lien avec l'ANPE et le centre social de Valdéries. L'une d'entre elle a participé à la confection d'une boîte à compost pour notre jardin, à partir uniquement de bois de récupération et l'autre s'est impliquée sur une réflexion commune de ce qu'est « l'Accueil dans cette Maison du Vic » avec la création d'une charte de l'Accueil et qui a aussi réalisé des classeurs d'informations sur des activités que l'on trouve sur le secteur.

2.7. Partenaires et sous-traitants

1/ Sous-traitants : Dans le cadre des ateliers, des stages et des animations que nous proposons, nous avons fait appel à différentes personnes telles que :

- **Conteur professionnel :** Mr François Vermel (stage et spectacle).
- **Mime professionnel :** Yoll (stage et animations).
- **Professeur de chant :** Mr Luc Baron (stage non réalisé).
- **Sculpteur :** Mr Yvon Jamard (stage non réalisé).
- **Mosaïste amateur :** Mme Sabine Montagné (stage non réalisé).
- **Intermittents du spectacle :** François Dorembus et Agnès Buffet (Spectacle chant).
- **Arthérapeute :** Mme Béatrice Vrech (atelier, animation et stage).
- **Formatrice Communication Non Violente :** Oriane Boyer (stage).

2/ Partenaires opérateurs :

- **L'AMAP du Cérou (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)**, avec une participation à la création de cette association en juin 2008, en soutien à deux jeunes maraîchers Bio, Olivier et Marine, installés sur la petite commune voisine de Trévien. Nous organisons avec eux et les adhérents, tous les mardis soirs, la distribution des paniers dans la grange de la Maison du Vic, avec la vente de pains bio, fabriqués par des paysans boulangers.
- Travail avec l'agricultrice Frédérique Eveillard, **d'Eveil Anes**, qui s'est installée à Monestiés en Avril 2008 et qui travaille en lien avec **l'association Anes et Mômes (existant depuis 10 ans)**. Proposition d'animations communes autour de l'asinothérapie et de ballade découvertes pour les personnes que nous accueillons.
- **La MECS St Jean d'Albi** (Maison de l'Enfance à Caractère Social) avec projet d'accueillir des enfants et des jeunes déscolarisés sur des projets personnalisés, dès 2009.
- **L'association Clémence Isaure**, de Toulouse sur de l'accueil de personnes en post-cure.
- **L'association de l'Envol de la Licorne** : Accompagnement par notre association de la présidente, madame Jimenez Josiane. Association d'usagers handicapés psychiques qui souhaite créer un GEM (Groupement d'Entraide Mutuelle) où des personnes dites handicapées psychiques ou moteurs, rencontreraient d'autres qui ne le sont pas. Le 20 Novembre 2008, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité, une soirée a été co-organisée avec l'Envol de la Licorne, avec pour invités l'association **ADVOCACY FRANCE** (Messieurs Philippe Guérard et Claude Deustch). Un partenariat avec **ADVOCACY France** s'est créé lors de ce temps de rencontre, avec l'idée de réfléchir sur la création d'une antenne régionale. Par le biais de notre association, Béatrice anime des ateliers d'arthérapie et Maryvonne propose des ateliers sur le modelage. Nous accueillons Francis, usager de l'association de l'Envol de la Licorne, à la Maison du Vic pour partager le repas de midi chaque fois qu'il vient participer à un atelier de cette association.
- **L'association l'oiseau Lyre Compagnie** avec l'opération « Chantons sous les toits » qui démarre sa 5^e année. Ensemble, nous proposons des soirées musicales, pour accueillir des chanteurs/musiciens locaux.
- **L'association des Contes de la Bluettes**, avec propositions de co-animations pour des soirées contes.
- **L'association RAIN Marie-Thérèse (Zaïroise)** qui s'occupe des enfants au Zaïre. Nous avons fait sa connaissance lors de la semaine de la Solidarité à Albi, l'an dernier. Elle souhaite présenter une exposition de son travail avec les enfants en France et au Zaïre pour sensibiliser les gens aux difficultés de son pays. Une première expo est prévue le 5 décembre à Toulouse : nous y serons pour la soutenir. Une autre est envisagée l'année prochaine chez nous. Recherche de soutien et d'un partenariat pour créer un lieu d'accueil pour les enfants des rues au Zaïre.
- **L'office de Tourisme de Monestiés** pour développer des offres d'accueil autour de la notion de gîte d'étape (Chemin de Saint Jacques de Compostelle + sentier GR) et de courts séjours découvertes et détente.
- **La CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)**, par l'intermédiaire de Michel Montagne, responsable du **CPCA de Toulouse (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)**, venue nous interviewer au Vic, pour assurer la promotion de notre projet dans le cadre de la CRESS, via leur site Internet.

3/ Structures d'accompagnement :

- **Le pays de l'Albigeois et des Bastides** nous accompagne depuis le début (vocations multiples puisque travaille sur les secteurs agricoles, économique, tourisme, culturel, social, associatif...), accompagné de l'ADEFPAT, association qui a pour vocation d'accompagner les porteurs de projet qui sont dans une dynamique de création et qui s'intègrent dans le développement local.

- **Par le biais de l'ADEFPAT** et en soutien aussi du pays de l'Albigeois et des Bastides, nous avons obtenu un accompagnement à la structuration de notre projet sur 15 mois, allant de septembre 2008 à décembre 2009. C'est **Peter Ulrich de FACT CONSULTANTS** qui nous suit et qui, de par sa formation d'économiste, nous soutient pour que nous puissions :

- Revisiter nos objectifs et les axes de développement de notre projet, pour les repreciser.
- Structurer de manière économique notre projet, dans le court terme.
- Ensuite voir sur du moyen terme pour les trois années à venir.

→ **Coordonnées Pays de l'Albigeois et des Bastides : Suivi du projet par Monsieur Christian Bruhat (directeur) et madame Véronique Martin (chargée de la Culture).**

Bureau : Pays de l'Albigeois et des Bastides , 69 avenue Jean Jaurès 81 160 Saint Juery

05 63 36 87 01 (tel)

05 63 36 20 10 (fax)

<http://www.pays-albigeois-bastides.org>

→ **Coordonnées ADEFPAT : Suivi du projet par Madame Audrey Fenestre et Monsieur Thierry Maliet.**

Bureau : 1 rue de l'Eglise 46 230 LALBENQUE

05 65 24 76 22 (tel/fax)

Association : 17 rue Gabriel Compayré 81 000 ALBI

05 63 36 20 30 (tel)

05 63 36 20 31 (fax)

<http://www.adeftp.fr/>

→ **Coordonnées Peter Ulrich de FACT CONSULTANTS**

Le Tréparel, 34360 ASSIGNAN

Tél : 04.67.38.25.45.

Mail : peter.ulrich@wanadoo.fr

<http://www.fact-consultants.com>

3. Impact du projet en matière d'emploi

3.1. Création ou pérennisation d'emplois

① Salariés actuels de l'organisme

Nombre et fonctions des emplois existants	Date embauche (mois/année)	Durée contrat	ETP*	Est-ce un contrat aidé ? Lequel ?	Niveau de formation et situation des salariés avant embauche
1 emploi pour un poste de permanente (accueil, gestion et animations)	03/2008	8 mois renouvelé fin octobre 2008	0.85	CAE	BEATEP et DEFA Niveau III Au chômage depuis plus de 2 ans

* ETP – équivalent temps plein

② Impact du projet sur les emplois existants

Nombre et fonctions de(s) emploi(s) concernés par le projet	Nature de la modification ***	Date prévue	Nouvelles caractéristiques des emplois (temps travail – contrat aidé ou non – durée – niveau salaire, ...)
1 emploi pour un poste de permanente (Accueil, gestion, animations et développement)	Poursuite du soutien au contrat aidé initial	10/2008 et 3° renouvellement au 07/2009	Toujours en CAE, avec 30 heures hebdomadaires. La possibilité de prévoir 2 autres postes avec l'arrivée d'une 3° permanente, va permettre à Françoise d'être allégée au niveau des fonctions Accueil et gestion pour travailler sur l'axe du développement nécessaire à ce projet (recherche de financements, dossiers, contacts, interventions...).

③ Création de nouveaux emplois liés au projet

Nombre et fonctions de(s) emploi(s) créés	Date embauche prévue	Durée contrat	ETP	Est-ce un contrat aidé ? Lequel ?	Niveau de formation et situation des salariés avant embauche
1 emploi pour un poste de permanente (accueil, gestion et animations)	01/2009	8 mois renouvelable	* 0.85	CAE	Niveau de formation : DAEU et BAFA + formation à l'écoute (PNL – CNV). Niveau IV Chômage depuis plus de 2 ans et au RMI.
1 emploi pour un poste de permanente (accueil, gestion et animations)	07/2009	8 mois renouvelable	* 0.85	CAE ou RSA	Niveau de formation : Bac G1 Niveau IV Chômage depuis plus de 2 ans et au RMI.

* **N.B** : 0.85 ETP correspond à 30 heures hebdomadaires.

3.2. Pratiques de recrutement

Le recrutement s'effectue en fonction des personnes qui se sentent concernées par ce projet et qui souhaitent y participer en tant que responsable et donc permanent(e) de ce lieu avec tout ce que cela implique pour l'instant, c'est-à-dire une très grande motivation et très grande disponibilité personnelle. Ce travail nécessite en effet de vivre sur le lieu lorsqu'on est de permanence. Et donc les 30 heures hebdomadaires ne correspondent en rien (et jamais ne pourra correspondre) au temps effectif passé en terme de travail.

Se sont des postes qui ne pourront être occupés que par des personnes qui feront de ce projet leur « mode de vie », le temps de leur engagement évidemment. C'est étroitement lié.

Il est nécessaire que ces personnes soient compétentes dans les différents domaines que requiert un poste de permanente pour ce lieu, soit dans :

- La gestion humaine** (Accueil, Ecoute et l'Accompagnement...)
- La gestion matérielle** (La confection des repas, les plannings, l'entretien des locaux et des espaces extérieurs...)
- La gestion financière** (Comptabilité de l'association, budgets prévisionnels, bilans d'activités...)
- Techniques d'animations** (par exemple : activités artistiques, techniques d'accompagnement des personnes, compétences sportives...).
- **Une compétence au développement** est nécessaire pour ce projet, porté par la permanente actuelle, qui a très peu eu de temps pour s'y consacrer jusqu'à présent.

Nous ne demandons pas forcément des diplômes, nous apprécions les personnes sur leurs compétences effectives, puisque avant d'être salariées, elles ont travaillé de façon bénévole sur plusieurs mois. Ce sont aussi des personnes qui ont, durant leur parcours de vie, travaillé dans différents domaines et qui ont obtenu des compétences diversifiées, sans que cela passe forcément par la reconnaissance d'un diplôme.

Mais des diplômes dans le domaine du social (éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants), du socioculturel (BEATEP/DEFA) et voire même du soin (Auxiliaire de vie, aide soignante, infirmier(e)...), sont évidemment intéressants et sont les bienvenus pour la richesse du projet, en terme de compétences reconnues et l'obtention de différents agréments. Ainsi, nous avons obtenu celui de la Jeunesse et Sports, en Mars 2008, pour un accueil de 15 enfants/jeunes et qui nous permet aussi d'accueillir des personnes adultes handicapées ou non dans ce lieu (obtention facilitée par les diplômes de l'actuelle permanente Françoise qui a un BEATEP et un DEFA).

3.3. Qualité des emplois

Niveau de salaires : Le premier emploi créé en mars 2008 pour Françoise Bastié à l'initiative de ce projet, fait suite à deux années pleines consacrées à lui, de manière totalement bénévole. Le temps que les choses puissent se mettre en place et que l'activité génère des fonds propres à l'association. Nous avons proposé 30 heures hebdomadaires pour que cela ne fasse pas trop pour l'association et que cela corresponde à un salaire « décent », même si ce n'est même pas encore le SMIC (actuellement 890 € net par mois). Les autres postes imaginés pour 2009, le sont sur les mêmes critères et dans un esprit d'équité entre les personnes (même salaire). L'objectif étant que d'ici deux à trois ans ces postes aient pu atteindre des niveaux plus corrects avec au moins le SMIC horaire d'un temps plein et plus (rien n'a été fixé, cela se fera en fonction de ce que cette structure pourra supporter de charges et après réflexion du Conseil d'Administration).

Convention : Nous ne nous basons sur aucune convention collective pour le moment. Mais si nous avons à nous rapprocher de l'une d'entre elles cela pourrait être celle de l'animation socio culturelle (N° 3246), car plus souple et plus adaptée que celle du social (étant donné notre diversité de propositions et d'interventions et que nos fonctions sont bien celles de postes en animation et gestion de structures).

Formations : Une formation a déjà été engagée pour la deuxième permanente bénévole actuelle (Brigitte Picardat) sur la Médiation par la Communication Non Violente (CNV), qui va se poursuivre en 2009, en complémentarité de formations déjà réalisées dans ce même domaine, par l'intéressée. Aucune autre n'a été envisagée pour l'instant, mais cela sera étudié ultérieurement soit en fonction des besoins du projet pour par exemple acquérir une compétence particulière qui nous permettrait d'élargir notre accueil à de nouveaux publics, soit par souhait d'enrichissement personnel des salariés.

3.4. Stratégie de pérennisation des emplois créés

C'est toute la question que nous avons commencé à étudier avec Peter Ulrich (FACT CONSULTANTS) et que nous allons poursuivre durant cette fin 2008 et sur toute l'année 2009. Dès et déjà, ce que nous pouvons dire, c'est que nous allons nous appuyer sur des contrats aidés dans un premier temps (type CAE sur deux ans), qui pourront être relayés par des contrats associatifs, via la région ou autres dispositifs. Actuellement, l'espace de la maison du Vic ne suffit pas à générer suffisamment de chiffre d'affaire sans subventions ou sans l'apport de fonds privés (Espace trop petit où se chevauchent l'accueil individuel et

collectif sur uniquement 5 chambre et 220 m2). Mais d'ici à trois ans, nous avons calculé que le volume de notre activité nous permettra de payer au moins trois postes de permanents(e)s, une fois que la ferme qui sera achetée en janvier 2009, sera opérationnelle pour l'accueil.

Globalement, nous positionnons notre projet sur 3 axes porteurs qui sont :

- Le développement économique et social de notre activité en particulier avec l'accueil d'enfants et de personnes adultes en séjours, week-ends ou sur de plus longues périodes. Soutenu par l'accueil touristique et par le développement de stages, d'ateliers et de séjours vacances.
- Des subventions via l'Europe, la Région et le Département.
- Des donateurs et la possibilité de travailler sur du Mécénat.

Nous avons donc besoin de soutien pour les postes que nous devons créer pour assurer la pérennité du projet, tant que nous n'aurons pas aménagé la ferme en hébergement collectif aux normes handicap moteur. Ainsi nous avons à trouver durant encore trois années un soutien au financement de ces postes, avec pour l'année qui vient un espoir d'être soutenu par la fondation de France dans le cadre de cette demande et pour les deux autres années un soutien, soit de la Fondation de France, soit d'un autre organisme ou association ou personne Mécène qui restent à trouver (Aucune autre recherche n'a été effectuée à ce jour. Travail prévu à partir de décembre 2008 et janvier 2009, dès que la troisième permanente sera installée).

4. Echancier et étapes du projet

Mois / année	Etapes
2009	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du développement des différents axes de manière transversale et confortement de l'existant. - Poursuite du 1° poste et création de deux autres, un en janvier et l'autre en Juillet. - Poursuite de l'accompagnement avec FACT CONSULTANTS jusqu'à décembre, pour structuration dans court et moyen terme. - Travaux avec mise aux normes chambre handicapée au RDC. - Sanitaires camping dans cave. - Achat ferme et montage dossier pour travaux. - Montage dossier pour travaux grange (Isolation, chauffage et sol).
2010	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du développement des différents axes de manière transversale et confortement de l'existant. - Poursuite des trois postes avec deux en contrats aidés et un autre à partir de mars sans aide (possibilité de passer sur un emploi associatif, à étudier). - Poursuite des travaux dans maison du Vic (isolation et peinture de tous les murs). - Réalisation travaux de la grange (Isolation, chauffage et sol). - Suivi du dossier de la ferme et démarrage travaux en fin d'année.
2011	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du développement des différents axes de manière transversale et confortement de l'existant. - Poursuite des trois postes avec 1 emploi associatif et 2 autres financés par l'activité de l'association + aides à trouver si pas suffisant. Travail pour réfléchir sur un 4° poste à venir en vue de la fin des travaux de la ferme. - Fin des travaux de la ferme et ouverture du centre d'hébergement collectif pour 15/20 personnes avec deux chambres pour personnes handicapées moteurs et appartement des permanents.

5. Informations complémentaires à prendre en compte

Ce projet est porté par l'énergie de ceux qui ont envie aujourd'hui de proposer un peu d'oxygène dans un monde qui souvent s'étouffe et s'essouffle. Nous sommes des optimistes, on nous a souvent dit des utopistes, car nous portons aussi cette énergie du rêve, de la création et de l'enthousiasme qui fait souvent tant défaut à notre monde trop préoccupé à thésauriser et amasser. On nous prédit un avenir noir et difficile et certes il le sera. Il l'est déjà pour certains.

Mais nous, par anticipation, nous souhaitons montrer que lorsqu'on se réunit, lorsqu'on croit en l'autre, lorsqu'on place l'épanouissement de l'homme et le respect du Vivant, au centre des projets, lorsqu'on garde confiance en l'avenir, on peut tout... C'est Jacques Brel qui aussi parlait des rêves et qui disait : « Il faut aller tout au bout de ses rêves » et c'est cela que nous faisons.

Evidemment cela ne peut pas se faire pas sans l'aide des autres, sans l'aide du système, sans l'aide de ceux qui ont plus d'argent que ce qu'ils en ont besoin... Car c'est vraiment ensemble que nous pourrions imaginer et vivre demain. En juste retour, parce que nous donnons, nous recevons et parce que nous recevons, nous pourrions continuer à donner...

Nous voyons une jeunesse perdue, mais qui est pleine de force et de vie qui sommeillent. Nous aimerions pouvoir être pour eux et surtout avec eux, une image de ce que pourrait être demain si nous nous mettions à partager ce que nous possédons, au lieu d'accumuler des fortunes qui, une fois, six pieds sous terre, ne nous servira strictement plus à rien...

Nous souhaitons participer à ce réveil des consciences qui se fait depuis quelques années et qui dit qu'il est l'heure d'imaginer un autre système comme le suggère Suzan Georges dans son livre « Un autre monde est possible si... ». Elle suggère cette idée forte et simple, que l'économie ne doit pas être une fin en soi, mais un moyen au service de l'homme et de son évolution sur cette Terre, dans le plus grand respect de cette dernière. Bien des personnes avant nous décédées ou vivantes portent déjà ce message. Nous sommes juste une nouvelle goutte d'eau dans l'océan d'espoir des humanistes...

7- Budgets prévisionnels du projet

7-1 Budget prévisionnel de fonctionnement

CHARGES	2009*	2010*	PRODUITS	2009	2010
Achats	10 700	12 600	Ressources propres : ventes adhésions et dons	34 000 10 000	55 000 10 000
Services extérieurs	10 300	11 300	Subventions acquises (à détailler) :		
Charges du personnel	40 050	48 060	Subv. demandées : Fondation de France	20 000	5 000
Autres charges	1 200	1 700	Autre : Subvention à rechercher en 2010		5 000
Total charges	62 250	73 660	Total produits	64 000	75 000

7-2- Valorisation des ressources non monétaires (voir vade-mecum)

	N	N+1
Valorisation du bénévolat		
- estimation du nombre d'heures	2605 h	1815 h
- cout salarial retenu	8,71 €	8,71 €
- Montant total (nombre heures bénévolat X coût horaire)	22 690 €	15 808 €
Valorisation des dons en nature (locaux, matériel, marchandises, services, ...)		
→ à détailler :		
- Montant total :		
Montant total de vos ressources non monétaires (bénévolat + dons en nature)	22 690 €	15 808 €

7-3- Répartition des différentes ressources du projet (voir vade-mecum)

	N	N +1
TOTAL ressources = subventions, ressources propres et ressources non monétaires	86 690	90 808
% de ressources propres = total ressources propres / total ressources	51 %	71.5 %
% de subventions = total subventions publiques et privées / total ressources	23 %	11 %
% de ressources non monétaires = total non monétaires / total ressources	26 %	17.5 %

7- 4- Budget prévisionnel d'investissement

EMPLOIS	2009*	2010*	RESSOURCES	2009*	2010*
Travaux de rénovation	10 500	15 000	Ressources propres :	10 000	5 000
Achat Ferme	45 000		Subventions acquises (à détailler) :		
			Subventions demandées (à détailler) :		
			- Fondation de France	5 000	
			- Mesure 'Borloo		6 000
			Autres :		
			Don privé	45 000	
			Prêt bancaire		5 000
TOTAL EMPLOIS	55 500	15 000	TOTAL RESSOURCES	60 000	16 000